



**Discours de M. Pierre ANCHETTI, Président de la Commission FORMATION  
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud  
NEGOVENTIS, 16 février 2010**

Mesdames, messieurs,

c'est pour nous un honneur et un grand plaisir de vous accueillir aujourd'hui à l'Institut Consulaire de Formation Euro-Méditerranéen, à l'occasion du lancement national du réseau NEGOVENTIS. Votre présence à nos côtés est un gage d'intérêt et de confiance et nous en mesurons la signification, soyez en sûrs.

Il y a bien longtemps que l'Institut Consulaire de Formation n'avait pas été le théâtre d'une manifestation de cette envergure et nous souhaitons qu'elle marque le début d'une nouvelle ère en matière de Formation dans notre région.

L'une des principales fonctions de notre CCI est d'animer le tissu économique local et nous avons la conviction que dans cette perspective, la formation constitue un levier majeur pour le développement de notre territoire.

Pour cette raison, nous avons annoncé, il y a plus d'un an, notre choix de recentrer l'action de la Chambre de Commerce et d'Industrie sur son cœur de mission : le service direct aux ressortissants et la Formation.

Notre engagement n'est pas resté lettre morte : la stratégie de la CCI en matière de Formation a été présentée en juin 2009.

Désormais l'Institut Consulaire de Formation est le vecteur de cette nouvelle approche, avec un objectif en formation continue comme en formation initiale : améliorer la compétitivité des entreprises et l'employabilité des salariés.

En matière de formation continue cela se traduit par un travail de terrain, en concertation avec nos partenaires : institutionnels, OPCA, organisations patronales et fédérations. Identifier les besoins et y apporter les bonnes réponses est indispensable. Nous devons également informer et sensibiliser, car la Réforme de la Formation Professionnelle a fait évoluer en profondeur le cadre législatif. Il existe désormais de nouveaux dispositifs, mais également de nouvelles contraintes.

Dans ce contexte en mutation, les entreprises ont besoin d'interlocuteurs fiables en mesure de leur proposer un accompagnement, des solutions de formation ainsi qu'un suivi sur le long terme.

Cette offre globale, l'Institut Consulaire de Formation la propose dans de nombreux domaines.



En matière de formation initiale, l'Institut dispose d'un atout considérable, que Dominique Crayssac vous présentera dans quelques instants : l'appartenance au puissant réseau consulaire, qui développe, partout en France, des formations performantes et profondément ancrées dans le tissu économique.

**Négoventis**, c'est la bannière sous laquelle se regroupent désormais les formations aux métiers commerciaux des Chambres de Commerce.

Dans ce cadre, l'Institut Consulaire propose deux formations, qui vous seront décrites dans le détail au cours de cette matinée.

Deux formations concernant deux secteurs majeurs de notre économie : le commerce et le tourisme.

Le choix de ces deux secteurs n'a pas été guidé par le hasard : nous avons la conviction que les formations initiales qui sont et seront proposées demain par l'Institut Consulaire doivent impérativement correspondre aux besoins des entreprises et des secteurs économiques de notre région.

Métiers en tension ou métiers émergents, c'est le lien avec le terrain et avec notre économie, qui, conjugué au savoir-faire consulaire, nous permettra de faire progresser nos entreprises par l'apport de nouvelles compétences.

Afin d'être en prise avec cette réalité de terrain, nous souhaitons favoriser l'action collective, par filière, chaque fois que ce sera possible et pertinent. La Validation des Acquis de l'Expérience par exemple est un outil qui pourrait être développé au bénéfice des entreprises et des salariés. Nos titres seront proposés en VAE dès cette année.

Les rythmes de formation doivent eux aussi s'adapter le mieux possible aux besoins du tissu économique local. Les dispositifs d'alternance offrent de nouvelles opportunités et une souplesse inédite. Dans ce domaine aussi nous désirons, avec nos partenaires, avoir des approches différentes.

Je vous dirai, pour conclure, que l'une des vocations de notre Chambre de Commerce et d'Industrie consiste à proposer une offre de formation innovante conçue pour et avec les entreprises dans une logique d'excellence. Et c'est la mission que nous, Élus, avons assigné à l'Institut Consulaire de Formation.

Je vous remercie de votre attention.